

Les mesures d'accompagnement du Léman express : les enseignements d'une collaboration transfrontalière

Le Léman Express (LEx) est l'un des plus grands réseaux ferroviaires transfrontaliers d'Europe. En tant qu'épine dorsale du transport public reliant le canton de Genève au canton de Vaud et à la France, le LEx devrait contribuer à accroître la mobilité durable et à réaliser l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050. Des mesures d'accompagnement, telles que la création de nouvelles lignes de bus et de tramways connectées aux stations du LEx, ainsi que des pistes cyclables, des parcs relais et des aménagements pour les piétons, visent à maximiser l'impact du LEx sur le report modal et la mobilité active.

La Cour des comptes a développé un cadre méthodologique pour évaluer la mise en œuvre de ces mesures. Les résultats de cette analyse mettent en évidence que plus de la moitié des mesures d'accompagnement du LEx accusent un retard. La qualité de la planification, le cofinancement fédéral et le soutien des communes sont des facteurs clés pour réduire les délais de mise en œuvre. Ces conclusions s'appliquent à l'ensemble du Grand Genève, malgré les spécificités institutionnelles des systèmes politiques et administratifs suisse et français. Cette analyse empirique constitue le cœur d'un article publié dans une revue scientifique à comité de lecture (Urban, Planning and Transport Research) et contribue à la littérature sur les espaces frontaliers en analysant les conséquences d'un environnement transfrontalier dans le domaine de la mobilité.

Maria MASOOD DECHEVRENS, experte économiste

Article complet co-rédigé par Maria Masood Dechevrens, experte économiste, Frédéric Varone, magistrat suppléant à la Cour des comptes de Genève ; Vincent Kaufmann, professeur à l'EPFL et Alexis Gumy, chercheur associé à l'EPFL : [lien](#).